

Comité National de la Productivité
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

SUR LA CONSOMMATION

5, rue des Pyramides - PARIS - 1er

ETUDE N° V

- CONSOMMATION DE CARBURANTS DES VOITURES PARTICULIERES -

(Essai de Ventilation entre consommation pour le travail
et consommation pour le tourisme)

Janvier 1955

AVANT PROPOS

La consommation des divers carburants présente l'avantage d'être bien connue par des Statistiques précises et détaillées. Alors que pour beaucoup d'autres biens de consommation on est souvent réduit à des estimations hasardeuses, voire même à des hypothèses pour n'obtenir que des ordres de grandeur, on se trouve ici en présence d'une documentation chiffrée exceptionnellement abondante et précise.

Le fait est assez rare pour mériter une attention spéciale et il a paru intéressant d'en profiter pour essayer d'établir une ventilation entre la consommation des voitures particulières pour le tourisme d'une part, et pour le travail et les obligations d'autre part.

La présente étude est relative à l'année 1952, qui est la plus récente pour laquelle on soit en possession des statistiques complètes, en même temps que d'une estimation de la consommation par type de véhicules.

Elle fait apparaître plusieurs résultats intéressants, notamment :

- la consommation mensuelle des véhicules de tourisme et des autres véhicules.
- la surconsommation d'été des véhicules de tourisme, d'où l'on déduira la consommation minimum pour le tourisme pur.
- le déplacement des zones de tourisme-automobile au cours de l'été.

La présente étude doit être considérée comme un premier essai, susceptible de très larges améliorations. Si de telles recherches offrent un intérêt suffisant, elles pourront être étendues aux années suivantes, ce qui permettrait de se rendre compte si les résultats trouvés pour 1952 en ce qui concerne, par exemple, le déplacement des zones de tourisme pendant l'été, présente bien un caractère permanent.

Le Secrétaire Général Adjoint

CHAPITRE I

SOURCES.-

Le Comité professionnel du pétrole a consacré une brochure entière à la publication des statistiques de consommation des carburants (1). On y trouve non seulement la consommation de chaque département pendant l'année, mais également des graphiques représentant l'évolution mensuelle de la consommation de chacun des types de carburants.

En outre le Comité professionnel du pétrole a procédé à une estimation de la répartition de la consommation d'essence et de supercarburant entre les divers types de matériel, estimation que nous reproduisons dans le Tableau I ci-dessous : (2)

TABLEAU N° I

Répartition de la consommation d'essence et de supercarburant en 1952 par type de matériel.

	en milliers de M3	en pourcentage du total
<u>Véhicules routiers</u>		
Camionnettes	500	11,39
Camions et autocars	1.450	33,02
R.A.T.P.	46	1,05
Voitures particulières immatriculées en France	1.563	35,59
Voitures particulières et autocars de tourisme étrangers	150	3,42
Motocyclettes, vélomoteurs, scooters	100	2,28
<u>Autres</u>		
Bateaux de pêche, petits caboteurs, vedettes	21	0,48
Autorails et engins S.N.C.F.	16	0,36
Tracteurs et matériels agricoles	500	11,39
Moteurs fixes et engins	45	1,02
TOTAL :	4.391	100,00

- (1) - "Analyse par départements de la consommation française de carburants - Années 1951 et 1952"
- (2) - Ces estimations ont été faites en prenant, pour le roulage, la différence entre la consommation totale et les consommations connues de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., de l'Agriculture et de la pêche. La ventilation de la consommation de roulage a été faite en tenant compte de l'importance du parc, du kilométrage moyen annuel et de la consommation moyenne au kilomètre.

CHAPITRE II

VENTILATION ENTRE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS POUR LE TOURISME ET LES AUTRES
USAGE.-

Par véhicules de tourisme on entend :

- les voitures particulières françaises et étrangères,
- les autocars de tourisme,
- les motocyclettes, vélomoteurs, scooters.

Tous ces véhicules servent aussi bien aux transports, pour les besoins du travail, qu'au tourisme. Ils appartiennent surtout à des particuliers, mais il y a dans leur nombre une part importante de véhicules d'entreprises et d'administrations.

Le Tableau II indique, pour chaque mois de l'année 1952, la consommation totale d'essence et de supercarburant, et la part respective des véhicules de tourisme et des autres véhicules dans ce total.

Les consommations indiquées sur ce tableau ont été calculées à partir des hypothèses suivantes :

1^o.- on a supposé que la proportion de la "Consommation de base" des véhicules touristiques pour les trois mois d'été, par rapport à la consommation totale de l'ensemble des véhicules était la même que pour l'ensemble de l'année.

2^o.- on a supposé qu'à cette "consommation de base" des véhicules touristiques s'ajoutait une "surconsommation" égale à la surconsommation de l'ensemble des véhicules pendant les trois mois d'été. (Différence entre les consommations totales observées pour chacun des mois d'été, et la moyenne mensuelle des consommations totales pour les neuf autres mois).

TABLEAU N° II

1952	Consommations totales (M3)	Consommation des véhi- cules de tourisme (M3)	Consommation en M3 des au- tres véhicules (1)
Janvier	357.270	128.217	229.053
Février	252.464	90.604	161.860
Mars	310.650	111.486	199.164
Avril	373.898	134.185	239.713
Mai	377.451	135.460	241.991
Juin	362.155	129.970	232.185
Juillet	448.357	247.395	200.962
Aout	453.677	252.715	200.962
Septembre	408.256	207.294	200.962
Octobre	374.026	134.230	239.796
Novembre	340.750	122.288	218.462
Décembre	332.003	119.149	212.854
TOTAL	4.390.957	1.812.993	2.577.964

Une double constatation s'impose au premier coup d'oeil : d'une part la constance de la consommation des "autres véhicules", d'autre part, une très forte surconsommation des véhicules de tourisme pendant les 3 mois d'été.

En effet, si l'on fait abstraction du mois de Février où la baisse sensible de la consommation de carburant peut s'expliquer par le nombre de routes interdites à la circulation, du fait de la neige et du verglas, on

.../...

(1) - Les "autres véhicules" comprennent les camionnettes, camions et autocars, véhicules de la R.A.T.P., bateaux de pêches, petits caboteurs, vedettes, autorails et tracteurs de la S.N.C.F, tracteurs et matériels agricoles, moteurs fixes et engins.

constate que la consommation des véhicules non touristiques, a varié entre les limites extrêmes de 199 et 242.000 M³, soit une variation de l'ordre de 20 % seulement.

La consommation mensuelle moyenne des véhicules de tourisme pendant les 9 autres mois, est de plus de 120.000 mètres cubes, et paraît relativement constante.

Si l'on fait, pour les mêmes raisons, abstraction du mois de Février, la consommation varie entre les limites extrêmes de 111 et 135.000 M³, ce qui représente un pourcentage d'environ 20 % seulement. Elle comprend surtout la consommation pour le travail, mais aussi la consommation pour les loisirs (pour se rendre au Spectacle par exemple), et une certaine consommation pour le tourisme qui comprend :

- les sorties du Week-end,
- le tourisme proprement dit.

Il est impossible d'obtenir des données précises sur ces deux dernières consommations.

La surconsommation observée pendant les mois d'été (à partir des données du tableau II) est, pour les véhicules de tourisme :

- 106.000 mètres cubes en Juillet
- 111.000 mètres cubes en Août
- 67.000 mètres cubes en Septembre
- TOTAL 284.000

Cette surconsommation ne fournit qu'une évaluation minimum de la part du tourisme d'été.

Il faut y ajouter l'absence de consommation pour le travail, les obligations etc..., pendant la période des vacances. Il faudrait même y ajouter l'absence de consommation pour les Week-ends d'été qui apparaît nettement pour le mois d'Août, dans la seconde partie de cette étude.

En estimant à environ un mois la durée moyenne du tourisme pour chaque véhicule, et en négligeant l'absence des Week ends, on se trouve amené à augmenter de plus de 120.000 mètres cubes (consommation mensuelle moyenne en dehors des mois d'été), le chiffre de la surconsommation des mois d'été.

La consommation de carburant pour le tourisme d'été serait ainsi de l'ordre de 400.000 mètres cubes pour l'année 1952, c'est à dire de l'ordre de 10 % de la consommation totale d'essence et de supercarburant et près de 25 % de la consommation des véhicules de tourisme.

Il n'existe pas de moyen d'obtenir la consommation de carburants pour le tourisme pendant les 9 autres mois de l'année, mais on peut penser qu'elle est sûrement inférieure à celle des trois mois d'été.

CHAPITRE N° III

PLACE DE CHAQUE DEPARTEMENT DANS LA CONSOMMATION TOURISTIQUE.-

Il paraît intéressant de mettre en parallèle la consommation d'essence des différents départements pendant les mois d'été et une variable économique susceptible de traduire l'intensité de l'activité touristique de ces départements.

Mais avant d'en arriver à ce stade, il est nécessaire de déterminer l'importance qu'occupe chaque département dans la consommation "touristique" d'essence et de supercarburant en France. Pour chacun des trois mois d'été (Juillet, Août, Septembre), nous chercherons à obtenir un classement des différents départements dans l'ordre décroissant de l'importance de leur consommation d'essence pouvant être attribuée aux véhicules touristiques. Malheureusement, si complètes que soient les statistiques de consommation en la matière, il n'existe pas d'estimation pour chaque département de la consommation d'essence et de supercarburant par types de matériel. La seule méthode utilisable consiste à appliquer à chacun des départements, le pourcentage de consommation valable pour la France entière.

Or, si l'on met en relation la quantité totale d'essence et de supercarburant consommée par département, et le nombre de voitures particulières immatriculées dans ce département on obtient le graphique I ci-après.

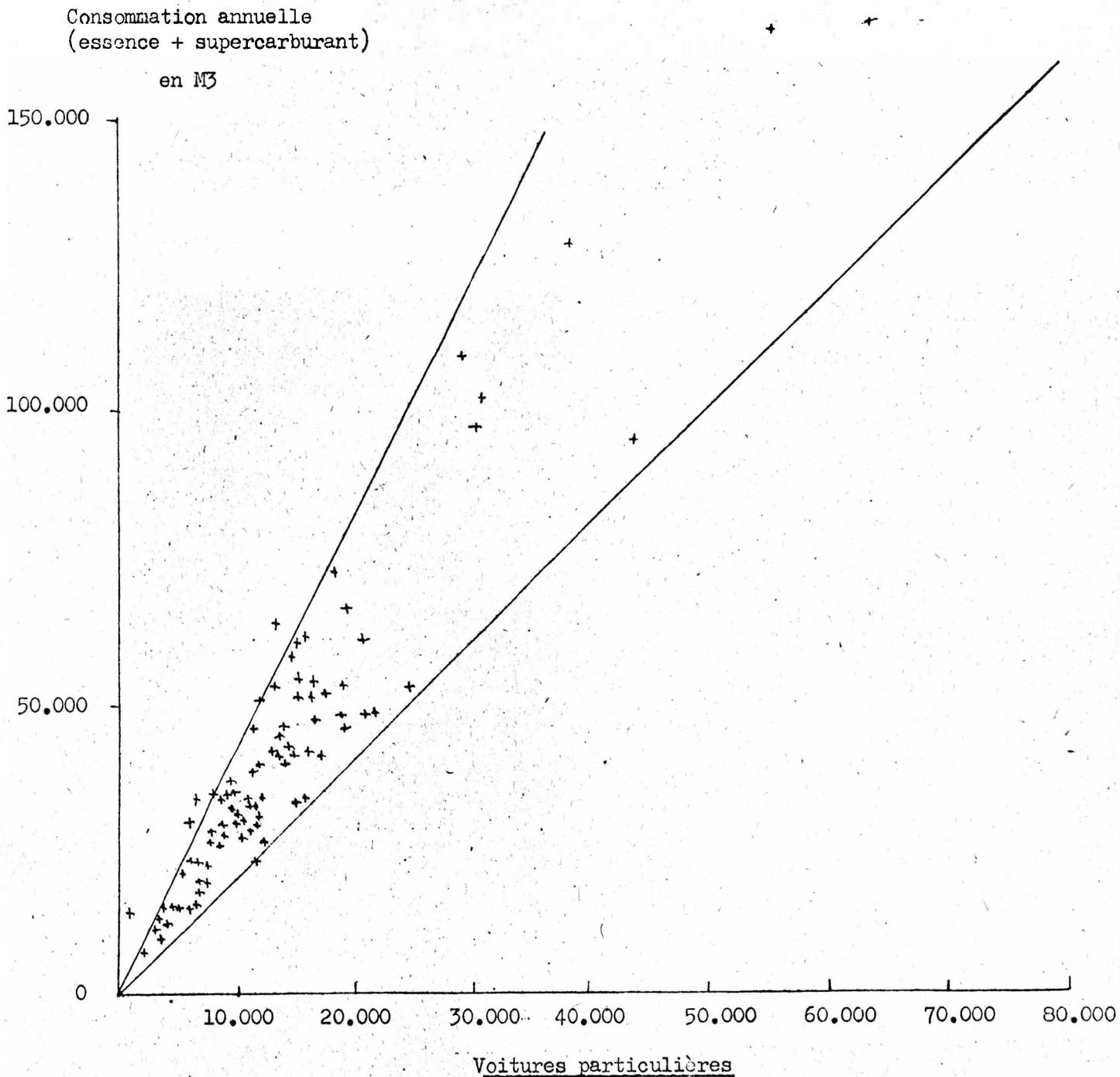
Le nuage de points obtenu est très nettement orienté dans une seule direction et suffisamment compact pour qu'on puisse conclure à une corrélation assez étroite entre les phénomènes mis en présence.

L'explication la plus simple de l'existence d'une telle corrélation serait qu'il existe une proportionnalité entre la quantité d'essence et de supercarburant consommée par les voitures particulières et la consommation totale.

Or, si l'on se réfère au Tableau N° I, on s'aperçoit que la consommation des voitures particulières immatriculées en France représente 36 %

- GRAPHIQUE N° 1 -

Nombre de voitures particulières immatriculées dans chaque département



de la consommation totale. En étendant le champ d'application de notre hypothèse aux autres véhicules touristiques (voitures particulières et autocars de tourisme étrangers, motocyclettes, vélomoteurs, scooters), on obtient pour l'ensemble des véhicules touristiques une consommation représentant environ 41 % de la consommation totale d'essence et de supercarburant. Compte tenu de la corrélation étroite que l'on constate entre la consommation de chaque département et le nombre de voiture particulières qui y sont immatriculées (1), il semble que l'on puisse appliquer ce pourcentage général valable pour l'ensemble de la France, à chacun des départements. Toutefois la question subsiste de savoir dans ce dernier cas si l'on peut également appliquer ce pourcentage pour la période des trois mois d'été au cours de laquelle les véhicules de tourisme sont souvent très éloignés de leur département d'origine. Pour en juger, nous avons été amenés à mettre en relation la quantité totale d'essence et de supercarburant consommée par département pendant les trois mois d'été, et le nombre de voitures particulières immatriculées dans le département.

Nous avons ainsi obtenu le graphique II ci-après.

La dispersion très réduite du nuage de points sur le graphique II met en évidence une corrélation étroite entre les quantités mises en présence.

Cette corrélation semble devoir être imputée à une relation de proportionnalité au moins approximative entre la consommation en essence et supercarburant des voitures particulières pendant les trois mois d'été d'une part, et la consommation totale d'essence et de supercarburant pendant ces trois mois d'autre part.

Il paraît donc licite d'appliquer à la consommation de chaque département, pendant les trois mois d'été, le pourcentage de 41 % correspondant à la proportion de consommation des véhicules touristiques.

Ces vérifications faites en faisant appel au nombre de véhicules inscrits par département, nous passons au calcul proprement dit.

Pour essayer de déterminer la place qu'a occupé chaque département dans le tourisme automobile, en France, en 1952, il faut calculer pour chaque département, un indice indépendant de son importance (superficie, population etc..) On pourrait se contenter de comparer l'indice mensuel de consommation des différents départements pour chaque mois d'été, cet indice étant établi en rapportant la consommation de chaque mois d'été à la moyenne mensuelle de la consommation

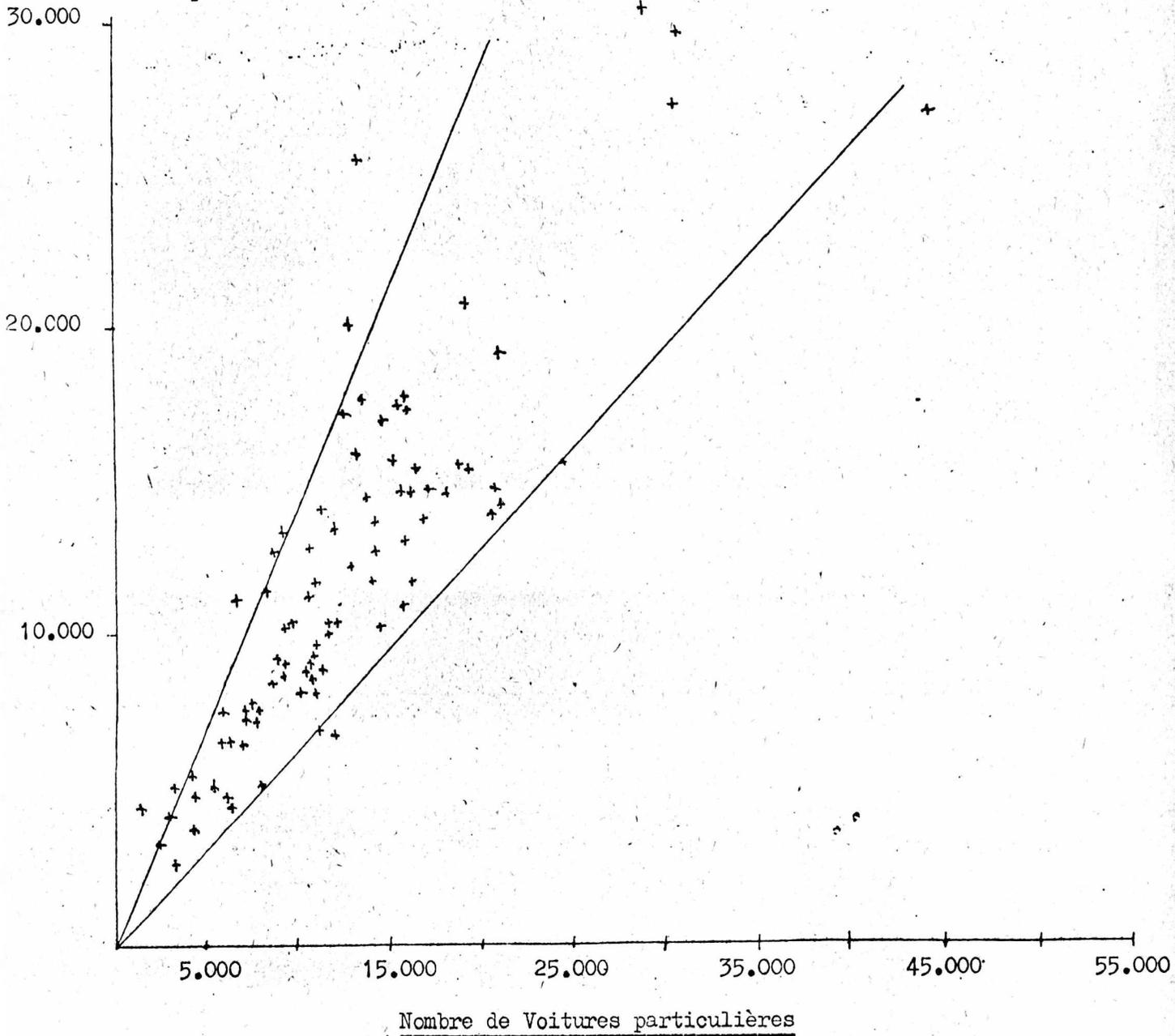
.../...

(1) Cette corrélation de fait semble un peu surprenante à première vue. Elle peut être interprétée en disant qu'en moyenne les voitures particulières se fournissent en essence surtout dans leur département d'origine.

GRAPHIQUE N° II

Consommation Essence + Supercarburant
pendant les trois mois d'été

Juillet Aout Septembre.



Nombre de Voitures particulières

établie pour l'année entière. Mais un tel indice ne serait pas très sensible puisque dans la moyenne mensuelle établie pour l'année, entrent pour une grande partie les consommations des véhicules non touristiques lesquelles sont beaucoup plus stables (Tableau II).

En conséquence, on a calculé, pour chaque mois d'été, l'excédent de la consommation par rapport à la moyenne des neuf autres mois. Cet excédent a été imputé en entier aux véhicules touristiques (1). Par ailleurs, l'estimation de la consommation moyenne de base des véhicules touristiques pendant les trois mois d'été a été obtenue en multipliant la consommation correspondante pour l'ensemble des véhicules, par 41,29 % (proportion de la consommation des véhicules touristiques dans la consommation totale)

De l'addition de ces deux derniers chiffres résulte l'estimation de la consommation des véhicules touristiques pendant chacun des mois d'été. On en a tiré, pour chaque département, un indice de consommation pour chaque mois d'été, en rapportant la consommation estimée de chacun de ces trois mois à la moyenne mensuelle de la consommation des véhicules touristiques pendant l'année. Cette moyenne mensuelle a été obtenue à partir de la consommation mensuelle totale de l'ensemble des véhicules, multipliée par 41,29 %.

Il a paru intéressant de déterminer quels sont les départements pour lesquels les variations saisonnières sont plus accentuées que pour l'ensemble de la France. Pour cela, on a calculé l'indice relatif de la consommation de chaque département en prenant pour base 100, l'indice correspondant pour l'ensemble de la France. (2) En rangeant ces nouveaux indices dans un ordre décroissant, on aboutit, pour chacun des trois mois d'été à un classement des départements par ordre d'importance décroissant de "la circulation touristique relative".

(1) - En effet, si les moteurs fixes, notamment pour le battage consomment davantage en été les tracteurs consomment en général moins car l'époque des labours qui constitue la période de consommation maxima se situe de fin Septembre au Début Décembre et en Mars-Avril.

L'hypothèse selon laquelle la consommation des tracteurs agricoles n'est pas plus élevée pendant les mois d'été que pendant le reste de l'année s'est d'ailleurs trouvée ultérieurement confirmée par les résultats de la présente étude. On a constaté en effet, que les départements dans lesquels les consommations d'essence pour tracteurs sont les plus fortes, (département du Nord et du Bassin parisien), sont précisément ceux qui viennent en queue dans le classement des départements par ordre d'importance de la consommation relative de carburant en été. D'ailleurs, la comparaison des deux graphiques ci-inclus montre que l'introduction de la consommation des tracteurs n'apporte aucune modification perceptible au nuage de points initial.

(2) - soit 163,7 pour Juillet, 167,3 pour Aout, et 137,2 pour Septembre.

- Résultats -

Le Tableau III donne les indices de consommation des véhicules de tourisme par département et leur classement.

Ce tableau nous permet également de comparer l'importance relative par rapport à l'ensemble de la France, de la circulation touristique dans un département déterminé au cours de chacun des mois d'été. On constate que la position d'un même département varie beaucoup d'un mois à l'autre.

C'est ainsi que le Finistère qui se trouve le 8ème sur la liste au mois de Juillet n'est plus que le 18ème en Août, et le 64ème en Septembre. Cette situation s'explique très bien si l'on observe que le climat y est beaucoup moins favorable au tourisme en Septembre qu'il ne l'est dans les régions du midi. En revanche les Alpes maritimes, par exemple qui se trouvent placées à la 82ème place sur la liste du mois de Juillet, remontent à la 7ème place en Août, pour retomber à la 80ème place en Septembre.

On constate par exemple qu'un département tel que la Seine & Marne qui se trouve en tête en Juillet (4ème position), n'est plus qu'en 28ème position en Août pour revenir en tête du classement en Septembre.

La circulation automobile intense de Juillet et de Septembre dans ce département s'explique d'une part, par les départs en vacances, et aussi, et surtout par les Week-ends. La forte baisse du mois d'Août marque l'exode général des Parisiens.

Si l'on observe pour chacun des mois d'été la situation des 30 premiers départements (1), d'une manière générale on constate en Août un resserrement des zones de séjour, notamment dans les régions limitrophes, telles que la Bretagne et la Normandie, où les touristes semblent vouloir davantage se rapprocher de la mer - En revanche, toute une large zone centrale qui va de la région parisienne jusqu'au midi de la France apparaît en Août. A l'importance touristique du Massif Central se superpose une "zone de transit" des touristes se dirigeant vers les Pyrénées et l'Espagne. Enfin la région sud-est reste, comme en Juillet, une région de forte consommation relative de carburant automobile. .../...

(1) - Ce qui représente le premier tiers des départements quand ceux-ci sont classés par ordre d'importance relative de leur consommation saisonnière par rapport à l'ensemble de la France.

En Septembre on constate une double tendance de déplacement vers l'est et le sud des régions de forte consommation relative. Les régions touristiques côtières et notamment la Bretagne et la Normandie sont définitivement abandonnées, et dans le reste de la France, les régions limitrophes cessent d'être favorisées par rapport aux régions centrales. Quant au déplacement vers l'est, il peut s'expliquer par le fait que le climat continental est généralement plus favorable au tourisme en Septembre, que le climat maritime qui subit l'influence des grandes marées d'équinoxe.

Il serait évidemment intéressant de reprendre cette étude pour l'année 1953 et pour les années suivantes. Cela permettrait de juger de la stabilité des préférences et des goûts des touristes motorisés. Mais déjà, dans le cadre de cette étude de caractère purement qualitatif d'ailleurs, deux sortes de renseignements intéressants peuvent être obtenus :

1°.- d'une part le repérage de la situation relative de chaque département du point de vue de la circulation touristique,

2°.- d'autre part la détermination du mois où le trafic touristique relatif est, pour chaque département, le plus important.

En outre, on peut déterminer, pour chaque département, le mois où la circulation touristique est la plus importante par rapport à l'ensemble de la France.

La période de circulation touristique maxima n'est pas la même pour chaque département d'une part, et d'autre part l'intensité du tourisme automobile, dans l'ensemble de la France est très variable d'un mois à l'autre.

On peut par exemple imaginer que la consommation en essence des véhicules touristiques (telle qu'elle est estimée) du département A atteint son maximum en Août en valeur absolue tandis que, par rapport à la France entière, le maximum est atteint en Juillet.

On trouvera en annexe un tableau donnant pour chacun des trois mois d'été et pour chaque département, l'importance de la consommation relative de carburant automobile, et le numéro de classement des départements. Ces numéros d'ordre des départements ont été reportés sur une carte de la France afin de situer géographiquement les zones de consommation relative maxima. Ces zones ont été délimitées sur une carte pour chacun des mois d'été. Le critère retenu pour ce groupement en zone est obligatoirement, un peu arbitraire. En l'occurrence nous avons regroupé les 30 départements présentant la consommation relative la plus forte, c'est à dire, le premier tiers par ordre d'importance des départements français.

TABLEAU N° III

Indice de consommation de carburant pour chaque département

DEPARTEMENTS	Mois de Juillet		Mois d'Août		Mois de Septembre	
	Classement	Indice	Classement	Indice	Classement	Indice
Ain	24	112,8	30	126,3	57	102,4
Aisne	31	110,4	77	92,3	90	61,2
Allier	48	102,7	16	148,3	41	108
Basses Alpes	7	130,7	11	157,9	3	149,5
Hautes Alpes	11	124	2	194,5	5	129,7
Alpes Maritimes	82	89,4	7	163,8	80	92,3
Ardèche	20	118,7	36	124,1	60	100,1
Ardennes	81	90,4	80	91,7	61	99,9
Ariège	64	98,3	19	141,5	4	135,7
Aube	37	107,3	43	113,3	53	101,5
Aude	67	97,4	85	87	67	98,8
Aveyron	38	107,2	28	127,7	33	109,4
Bouches du Rhône	72	94,7	82	91,3	70	97,6
Calvados	6	135,2	14	150,9	39	108,6
Cantal	30	110,6	46	109	13	119,3
Charente	69	96,6	68	99,6	74	96,7
Charente maritime	40	106,6	32	126,1	72	97,3
Cher	65	97,8	49	107,5	55	102,5
Corrèze	34	108,9	22	134,8	24	112,8
Corse	55	100,4	35	124,4	48	104
Côte d'Or	68	97,1	34	125,1	18	115,8
Côtes du Nord	27	111,1	10	161,9	43	105,7
Creuse	60	99,2	20	139,9	87	81,1

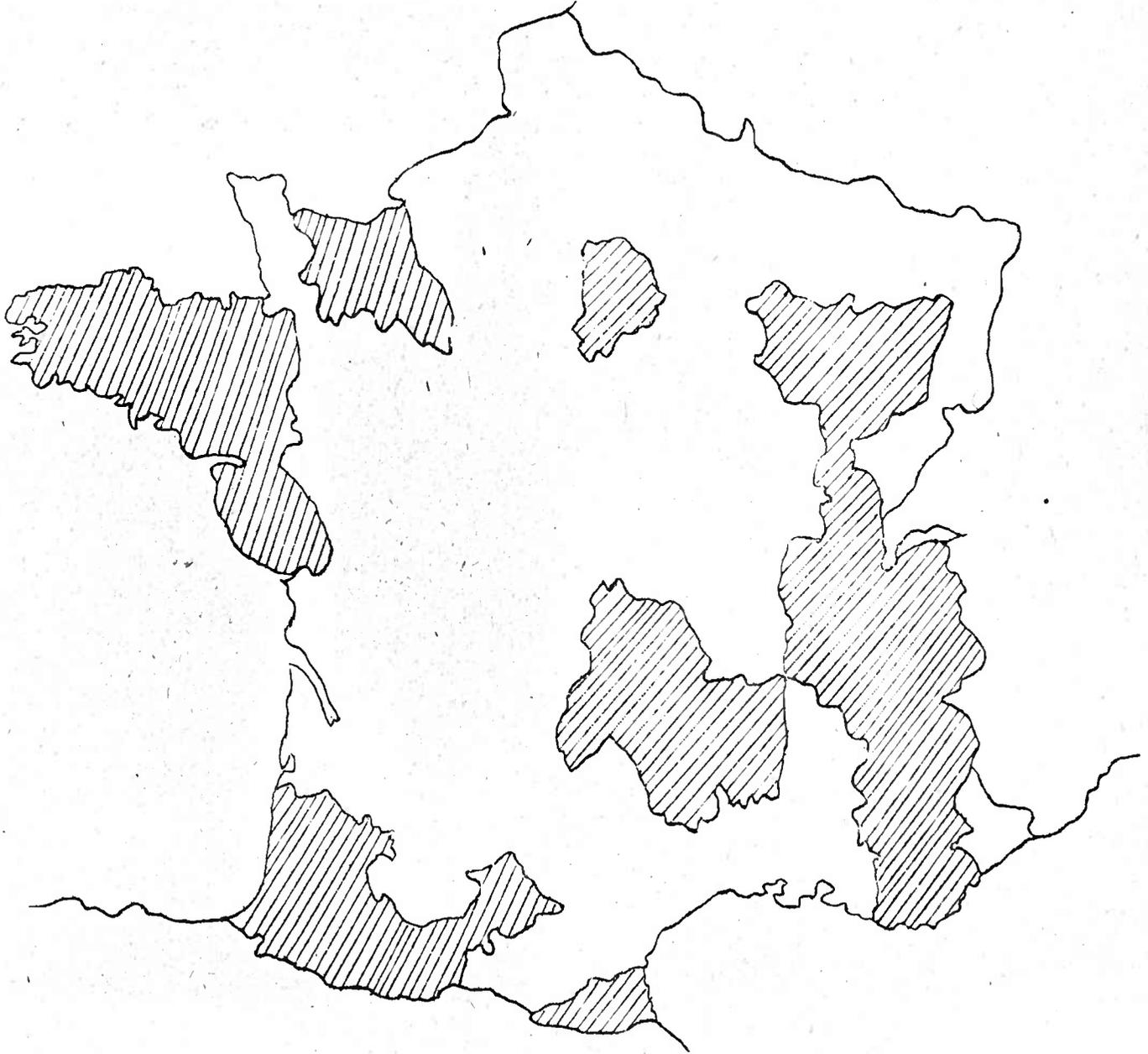
.../...

! Dordogne	! 63	! 98,8	! 52	! 107,1	! 27	! 111,7
! Doubs	! 56	! 100,3	! 74	! 93,6	! 86	! 86,1
! Drôme	! 39	! 106,8	! 42	! 114,5	! 19	! 115,4
! Eure	! 50	! 102,2	! 66	! 100	! 68	! 98,6
! Eure & Loir	! 41	! 105,9	! 69	! 99,1	! 49	! 103,9
! Finistère	! 8	! 129,8	! 18	! 142,3	! 65	! 99,3
! Gard	! 59	! 99,9	! 64	! 102,1	! 38	! 108,7
! Haute Garonne	! 2	! 153,3	! 1	! 219,7	! 1	! 228,8
! Gers	! 78	! 91,3	! 67	! 99,8	! 36	! 109
! Gironde	! 49	! 102,4	! 58	! 104	! 40	! 108,4
! Hérault	! 77	! 91,4	! 53	! 106,8	! 37	! 109
! Ille & Vilaine	! 13	! 123,6	! 40	! 121,1	! 56	! 102,5
! Indre	! 32	! 109,6	! 51	! 107,3	! 16	! 116,4
! Indre & Loire	! 79	! 90,9	! 45	! 110,2	! 35	! 109,1
! Isère	! 23	! 113,2	! 41	! 116,5	! 47	! 104,2
! Jura	! 12	! 124	! 21	! 135,8	! 17	! 116,1
! Landes	! 26	! 111,6	! 39	! 122,2	! 31	! 109,6
! Loir & Cher	! 83	! 88,6	! 33	! 126,1	! 42	! 105,8
! Loire	! 44	! 105	! 62	! 102,8	! 25	! 112,3
! Haute Loire	! 18	! 120,1	! 12	! 156	! 26	! 112,2
! Loire inférieure	! 19	! 118,8	! 31	! 125,2	! 45	! 105,5
! Loiret	! 52	! 101,3	! 63	! 102,6	! 10	! 120,9
! Lot	! 53	! 100,6	! 25	! 132,1	! 11	! 120
! Lot & Garonne	! 46	! 103,9	! 57	! 105,1	! 50	! 103,6
! Lozère	! 9	! 127,4	! 9	! 163,2	! 21	! 114,8
! Maine & Loire	! 73	! 94,4	! 79	! 92	! 84	! 88,7
! Manche	! 61	! 99,8	! 44	! 112,8	! 30	! 110
! Marne	! 71	! 94,8	! 88	! 80,1	! 78	! 93,8
! Haute Marne	! 21	! 117	! 26	! 129,8	! 9	! 121
! Mayenne	! 51	! 101,4	! 60	! 103,8	! 54	! 103
! Meurthe & Moselle	! 54	! 100,6	! 56	! 105,2	! 12	! 120
! Meuse	! 42	! 105,9	! 50	! 107,5	! 44	! 105,8
! Morbihan	! 22	! 115,8	! 17	! 142,4	! 73	! 96,8
! Moselle	! 66	! 97,6	! 71	! 95,7	! 69	! 98,6
! Nièvre	! 33	! 109	! 23	! 132,8	! 6	! 122,1

Nord	90	74,2	90	77,5	85	83,6
Oise	35	107,5	72	95,1	52	103,4
Orne	10	126,2	48	103,2	66	99,3
Pas de Calais	70	95,3	81	91,5	79	93,3
Puy de Dôme	17	120,7	24	132,5	32	109,5
Basses Pyrénées	29	110,8	4	167,3	15	117,9
Hautes Pyrénées	5	135,9	5	166	7	122
Pyrénées Orientales	28	110,8	6	164,4	34	103,4
Bas Rhin	74	94,6	76	92,7	59	100,2
Haut Rhin	36	107,5	55	105,3	63	99,7
Rhône	75	93,8	89	77,6	51	103,5
Haute Saône	1	165,6	73	95	83	89,8
Saône & Loire	87	79	38	122,6	53	103,2
Sarthe	84	88	83	90,6	62	99,7
Savoie	15	123	8	163,3	22	114,3
Haute Savoie	3	136,7	3	190,5	64	99,4
Seine	88	75,2	78	92,2	88	80
Seine Inférieure	76	92,6	84	89	89	58
Seine & Marne	4	136,2	27	128,9	2	151,9
Seine & Oise	45	104,6	75	94	31	91,3
Deux Sèvres	85	86,3	86	84	75	96,3
Somme	89	70,9	65	100,8	71	97,4
Tarn	86	84,4	87	82,7	76	96,3
Tarn & Garonne	57	100,3	54	106,6	20	115,4
Var	25	112,2	15	148,5	23	114,3
Vaucluse	58	100,2	61	103,8	8	121,7
Vendée	14	123,3	13	153,4	77	94,2
Vienne	80	90,8	59	104	46	105,2
Haute Vienne	62	99,2	47	108,9	28	111,3
Vosges	16	120,8	37	122,8	29	110,9
Yonne	47	103	29	125,6	14	118
Territoire de Belfort	43	105,8	70	98,7	82	91

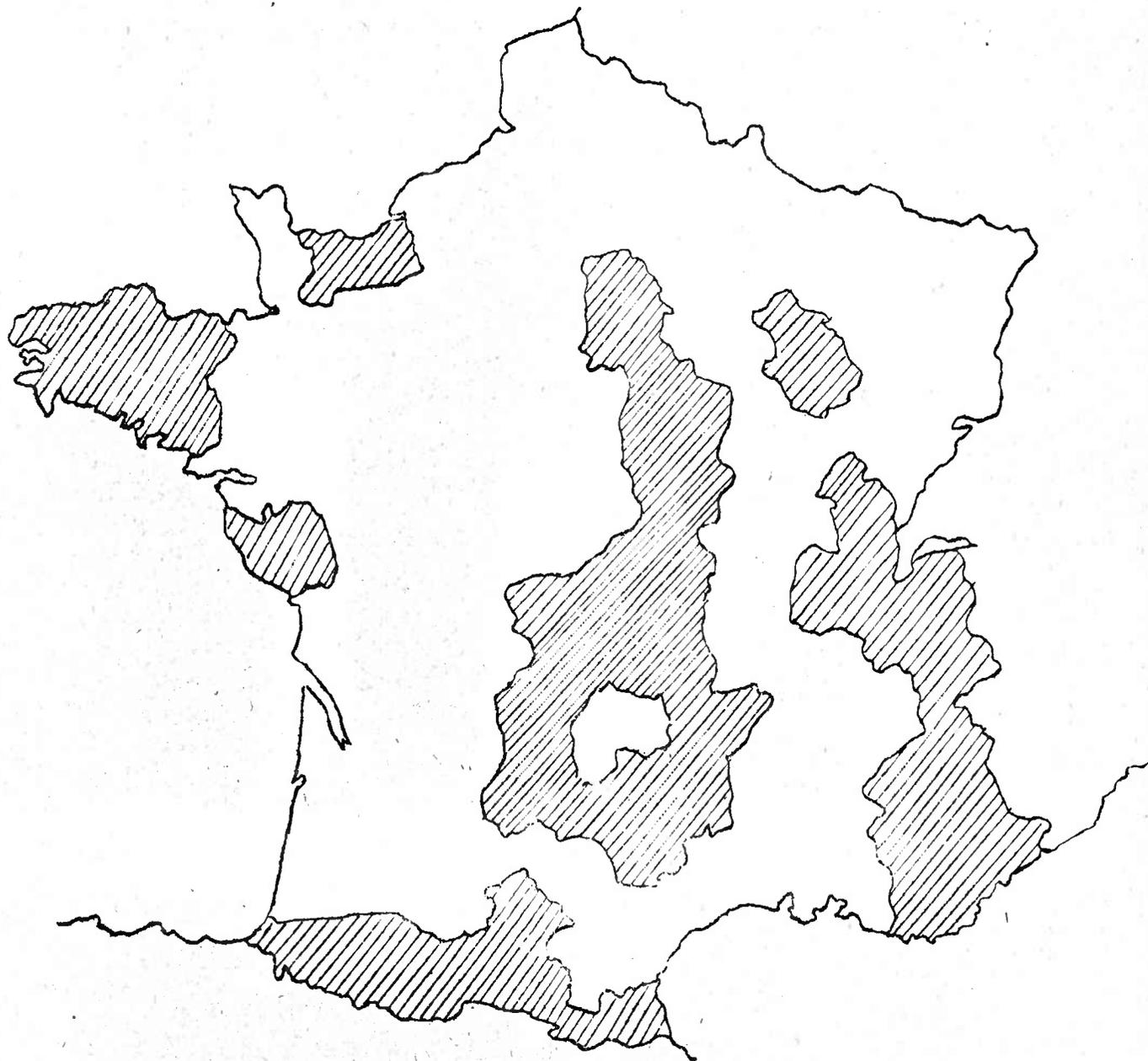
Les 30 premiers départements "touristiques"

au mois de Juillet



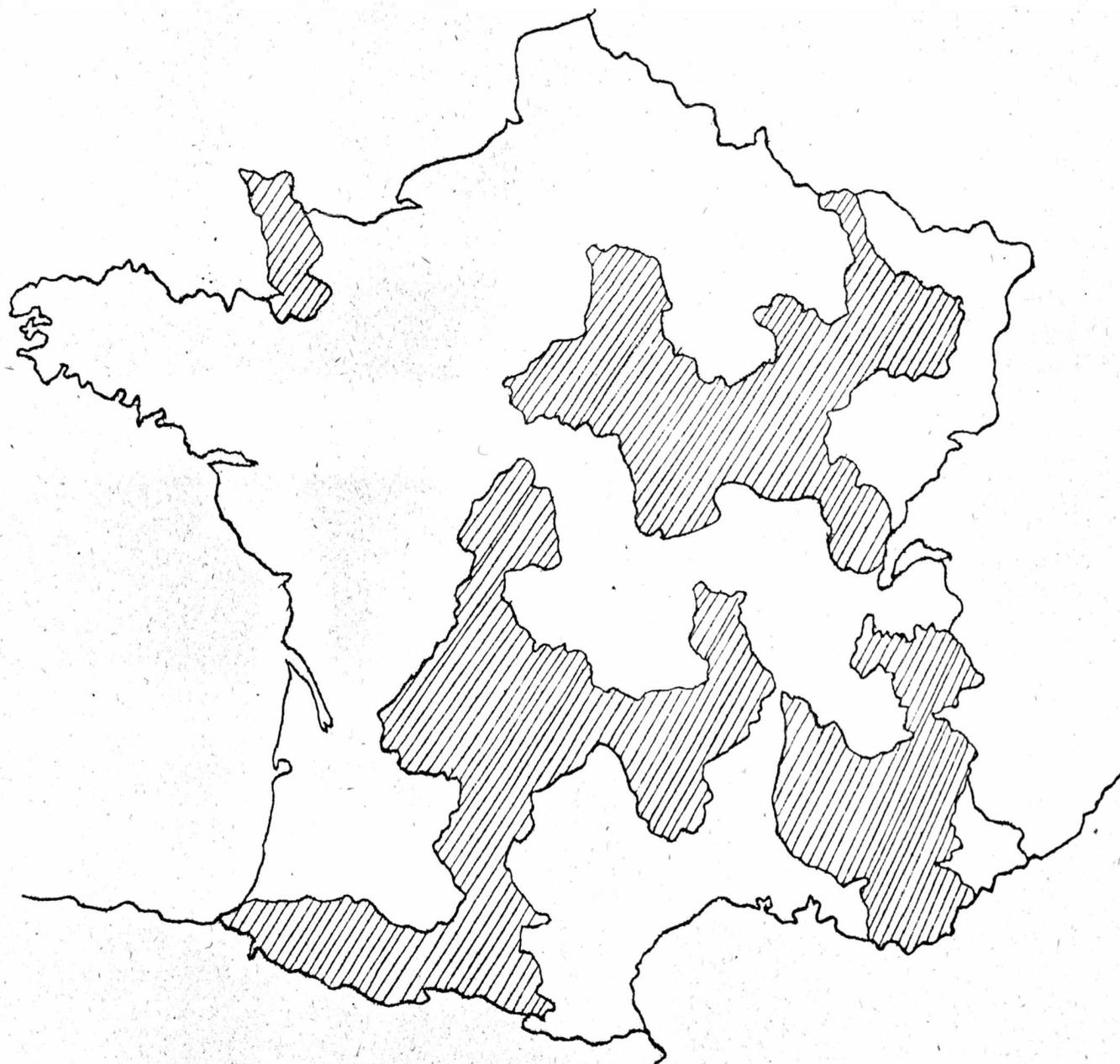
Les 30 premiers départements "touristiques"

au mois d'Août



Les 30 premiers départements "touristiques"

au mois de Septembre



Sou1955 - 2956